



Le Petit Mohonnais

N°2-Avril 2015

L'ASSOCIATION DU MOIS : LE COMITE DES FÊTES

L'association a été créée le 19 mai 1965 par:

- M. HERPE Joseph, Président d'honneur, Maire de Mohon
- M. HOUEIX René, Président
- M. HILLION Henri, Vice-président
- M. LE MOUËL Bernard, Secrétaire – Trésorier
- M. DUAULT Francis, Accesseur
- M. LORAND Jean, Accesseur
- M. PICHARD Jean, Accesseur

**FOIRE
St MARC
LES 18 ET 19
AVRIL 2015**

Aujourd'hui, sous la Présidence de Jean Louis Bouté, le bureau est composé de 33 membres. Lors de la plus grosse manifestation organisée par le comité, à savoir, "La Foire exposition de la St Marc", ce sont environ 150 bénévoles qui s'activent avant, pendant et après les 2 jours de la foire, pour que tout se passe dans les meilleures conditions possibles, que ce soit pour les exposants ou pour les nombreux visiteurs.

Chaque premier dimanche de septembre, le Comité des Fêtes organise un vide-greniers dans les rues du bourg. Pour le bonheur des vendeurs et des fouineurs, les rues sont totalement piétonnières, chacun peut donc se promener en toute sécurité ce qui assure une ambiance très chaleureuse dans les rues et les commerces.

Tous les ans, lors du Téléthon, le Comité des fêtes organise des manifestations pour récolter des fonds pour l'AFM.

Retrouvez l'historique, les photos des manifestations, le programme de la foire....etc sur le site

<http://comitedesfetesmohon.jimdo.com/>



L'eau, les inondations, le milieu marin: donnez votre avis

Qualité de l'eau et des milieux aquatiques et marins, partage de la ressource, aménagement et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ?

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations et sur les plans d'action pour le milieu marin.

Après consultation, ces documents seront adoptés fin 2015 pour la période 2016-2021. Ils s'imposeront alors à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement du bassin Loire-Bretagne*.

Pour participer, rendez-vous sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr ou dans la préfecture de votre département.

*Le bassin Loire-Bretagne s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, soit 28% du territoire national métropolitain. 12,4 millions d'habitants y vivent.

Rectificatif sur les horaires d'ouverture de la mairie

Une erreur s'est glissée dans le bulletin de fin d'année « Le Mohonnais ». L'heure de fermeture du midi est 12h15 et non 12h30. Rappel des horaires : lundi et vendredi de 9h00 à 12h15 et mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. **Permanence téléphonique, le samedi de 10h à 12h au 06.16.94.40.49**

L'inventaire des cours d'eau sur le territoire de la vilaine et de ses affluents

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Vilaine, l'IAV (Institution d'Aménagement de la Vilaine) a débuté la réalisation d'un inventaire exhaustif des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Vilaine. Dans le courant de l'année 2015, l'inventaire aura lieu sur le bassin du Ninian. Ces inventaires sont conformes à un cahier des charges précis, validé par le SAGE Vilaine et l'Institut Géographique National (IGN). L'objectif principal de cette mission d'inventaire de cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant de la Vilaine (534 communes) est d'avoir une connaissance affinée du linéaire de cours d'eau permettant : une meilleure prise en compte du milieu naturel afin de mieux préserver les ruisseaux et les rivières ; et l'élaboration d'un référentiel cartographique cohérent à l'échelle du bassin de la vilaine et de ses affluents.

Lucas BEDOSSA, travaillant au bureau d'étude SCE (missionné par l'IAV), est en charge de l'inventaire des cours d'eau sur l'ensemble des communes. Le SMGBO (Syndicat Mixte du Grand Bassin de L'ouest), acteur de la préservation des milieux aquatiques et de l'amélioration de la qualité de l'eau sur le secteur, est partenaire de la démarche.

Afin que l'inventaire des cours d'eau soit réalisé dans les meilleures conditions, chaque commune a créé un groupe de travail pour assurer le suivi des inventaires. Le but est d'associer les acteurs locaux à la démarche et de s'appuyer sur leur bonne connaissance du territoire de leur commune.

Un guide méthodologique expliquant la démarche des inventaires est consultable en mairie.

Pour connaître les personnes de Mohon qui suivent ces inventaires, vous pouvez contacter la Mairie.

Collecte des bacs jaunes : les vidages ne sont pas comptabilisés

Le SMICTOM rappelle que les vidages des bacs jaunes ne sont pas comptabilisés car aucune puce électronique n'est présente sur ces bacs.

Vous pouvez donc sortir votre bac jaune toutes les 2 semaines. Dans un souci d'efficacité, il est souhaitable de présenter votre bac au moins rempli à la moitié.

Seuls les vidages du bac vert, mis à la disposition des usagers, sont comptabilisés.

En effet, le bac vert est équipé d'une puce électronique.

C'est cet équipement qui permet de comptabiliser le nombre de vidages de ce bac grâce à un lecteur présent sur la benne de collecte. Pensez à ramasser votre poubelle vide pour éviter que celle-ci soit levée et donc

comptabilisée pour rien...Les bacs se trouvant à proximité des deux salles sont exclusivement réservés aux locataires des salles. Il est donc strictement interdit d'y déposer vos déchets !!!

En triant vos emballages et vos papiers, vous maîtrisez le volume de votre bac vert et limitez ainsi le nombre de vidages de celui-ci. C'est un moyen d'action sur votre redevance incitative.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité, venez récupérer un autocollant « Stop Pub » à la Mairie.

Renseignements complémentaires sur le site : www.smictom-centreouest35.fr



INFORMATIONS

Poubelle jaune : mercredi 08 avril, mardi 21 avril, mardi 05 mai et mardi 19 mai.

Calendrier : Foot à Mohon le 12 avril: Equipe A contre Guer à 15h30 et Equipe B contre Lanouée à 13h30

Réunion du conseil municipal le mardi 14 avril 2015 à 13h30

Foire St Marc les 18 et 19 avril 2015

L'Association Bretonne de Véhicules Anciens traversera le bourg le 19 avril entre 12h30 et 14h00

Concours de boules du Club de l'Amitié le 24 avril 2015

Assemblée générale de la chasse le 26 avril 2015

Repas UNACITA le 08 mai 2015

Modification ADMR : vous pouvez contacter l'ADMR au 02 97 93 98 81, au 06 79 04 31 64 ou par e.mail à trinitorhoet@admr56.com

